

Dispositions applicables au sein du cabinet d'Imagerie Médicale

Conformément à l'arrêté du 30 mai 2018 en vigueur au 1er juillet 2018 se substituant au décret n° 2009-152 du 10 février 2009 relatif à l'information sur les tarifs d'honoraires pratiqués par les professionnels de santé.

Les praticiens du cabinet de Radiologie exercent en secteur 1, secteur 1 OPTAM ou secteur 2 OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée)

SECTEUR 1	SECTEUR 1 OPTAM	SECTEUR 2 OPTAM
Dr Jérôme BENTOLILA	Dr Xavier COUTOULY	Dr Xavier CAZALS
	Dr Jean-Marie GIRAULT	
	Dr Benjamin MARCET	
	Dr Jean-François RAUTURIER	

Secteur 1 : Votre professionnel de santé pratique des honoraires conformes aux tarifs de la sécurité sociale. Ces tarifs ne peuvent être dépassés, sauf en cas d'exigence exceptionnelle de votre part concernant l'horaire ou le lieu des actes pratiqués, ou en cas de non-respect du parcours de soin.

Secteur 1 et secteur 2 OPTAM : Votre professionnel de santé détermine librement ses honoraires qui peuvent donc être supérieurs à ceux fixés par la convention le liant à la sécurité sociale. Leur montant doit cependant être déterminé avec tact et mesure. La facturation de dépassements d'honoraires est par ailleurs interdite pour les bénéficiaires de Couverture Maladie Universelle (CMU-C) et de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS).

HONORAIRES

Seuls peuvent être facturés des frais correspondant à une prestation de soins rendus. Le paiement d'une prestation qui ne correspond pas à une prestation de soins ne peut être imposé.

Votre professionnel de santé doit obligatoirement vous informer avant de réaliser un acte non remboursé par la sécurité sociale.

En outre dès lors que les dépassements d'honoraires des actes et prestations facturés atteignent 70 €, votre professionnel doit vous informer par écrit, préalablement à la réalisation de la prestation,

HONORAIRES DES PRESTATIONS LES PLUS COURAMMENT PRATIQUEES
(conditions prévues dans l'article R1111-21 du code de la santé publique)

EXAMENS	COTATION	TARIF TOUS SECTEURS	BASE DE REMBOURSEMENT
RADIOGRAPHIE DU THORAX	ZBQK002	24,64 €	24,64 € (70%)
RADIO DU GENOU 5 incidences ou +	NFQK004	29,95 €	29,95 € (70%)
RADIOGRAPHIE CEINTURE SCAPULAIRE et/ou DE L'EPAULE 5 incidences ou +	MAQK002	35,49 €	35,49 € (70%)
RADIOGRAPHIE DU RACHIS LOMBAIRE ET DU BASSIN	LFQK001 NAQK015	65,30 €	65,30 (70%)
ECHOGRAPHIES		de 34,97 € à 75,60 €	de 34,97 € à 75,60 € (70%)

EXAMENS	COTATION	TARIF TOUS SECTEURS	BASE DE REMBOURSEMENT
MAMMOGRAPHIE BILATERALE	QEQK001	66,42 €	66,42 € (70%)
ECHOGRAPHIE MAMMAIRE	QEQM001	41,58 €	41,58 € (70%)
OSTEODENSITOMETRIE	PAQK007 ou hors nomenclature	39,96 €	39,96 € (70%) ou non remboursable
MAMMOGRAPHIE DE DEPISTAGE	EQK004 +YYYY600	67,17 €	67,17 € (100%)
MAMMOGRAPHIE UNILATERALE	QEQK005	37,26 €	37,26 € (70%)
MICROBIOPSIE MAMMAIRE SOUS ECHOGRAPHIE	QEHJ001 + QEQM001 + YYYY028	115,08 €	115,08 € (70%)

EXAMENS	COTATION	TARIF SECTEUR 1	BASE DE REMBOURSEMENT	TARIF SECTEURS 1 ET 2 OPTAM	BASE DE REMBOURSEMENT
Scanographie 1 segment colonne vertébrale sans injection de produit de contraste + archivage numérique	LHQK001 + YYYY600	30,01 €	30,01 € (70%)	50,01 €	30,01 € (70%)
Scanographie du crâne et de son contenu avec injection de produit de contraste + archivage numérique	ACQH003 + YYYY600	30,01 €	30,01 € (70%)	50,01 €	30,01 € (70%)
Scanographie du crâne et de son contenu sans injection de produit de contraste + archivage numérique	ACQK001 +YYYY600	30,01 €	30,01 € (70%)	50,01 €	30,01 € (70%)
Scanographie de l'abdomen et du petit bassin sans injection de produit de contraste + archivage numérique	ZCQK004 + YYYY600	59,28 €	59,28 € (70%)	89,29 €	59,28 € (70%)
Scanographie de l'abdomen et du petit bassin avec injection de produit de contraste + archivage numérique	ZCQH001 +YYYY600	59,28 €	59,28 € (70%)	89,28 €	59,28 € (70%)
Scanographie du thorax, de l'abdomen et du petit bassin avec injection de produit de contraste + archivage numérique	ZZQH033 + YYYY600	88,54 €	88,54 € (70%)	108,54 €	88,54 € (70%)
Scanographie de l'appareil circulatoire		de 30,01 € à 59,28 €	30,01 € (70%) à 59,28 € (70%)	50,01 € à 79,28 €	30,01 € (70%) à 59,28 € (70%)

EXAMENS	COTATION	TARIF SECTEUR 1	BASE DE REMBOURSEMENT	TARIF SECTEURS 1 ET 2 OPTAM	BASE DE REMBOURSEMENT
IRM de l'abdomen avec injection de produit de contraste + archivage numérique	ZCQJ004 + yyyy600	69,75 €	69,75 € (70%)	89,75 €	69,75 € (70%)
IRM du crâne et de son contenu avec injection de produit de contraste + archivage numérique	ACQJ002 +YYYY600	69,75 €	69,75 € (70%)	89,75 €	69,75 € (70%)

IRM d'un ou deux segments de la colonne vertébrale sans injection de produit de contraste + archivage numérique	LHQN001 + YYYY60	69,75 €	69,75 € (70%)	89,75 €	69,75 € (70%)
IRM d'un ou deux segments de la colonne vertébrale avec injection de produit de contraste + archivage numérique	LHQN001 + YYYY60	69,75 €	69,75 € (70%)	89,75 €	69,75 € (70%)
IRM de segment du membre inférieur sans injection de produit de contraste + archivage numérique	NZQN001 + YYYY600	55,75 €	55,75 € (70%)	75,75 €	55,75 € (70%)

Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées, ne peut vous être facturé, Le montant de ces exigences particulières dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.

